



N°1 Février 2005

DES NOUVELLES DE L'AIGLE

Où en est notre lutte pour la protection, in situ, du refuge de l'Aigle ?

ELEMENTS POSITIFS

- 1.** La création de **notre association a pour l'instant bloqué le projet du CAF**. Leur dossier initial présentait quelques insuffisances notoires, c'est pourquoi le CAF a préféré le retirer avant examen par l'autorité administrative. Pour mémoire, le refuge est inscrit et dans un site inscrit (arrêté ministériel du 19 Mars 1943). Mais cette protection est insuffisante !
- 2.** L'association LES AMIS DU REFUGE DE L'AIGLE s'est **renforcé en nombre** (63 adhérents) et en notoriété : soutien de personnalités importantes du monde de la montagne et de professionnels (guides), audience auprès du CAF, du Parc National des Ecrins, de la DRAC, des élus (député, région, département...)
- 3.** Le CAF a été obligé de **nous reconnaître** et de nous recevoir . Le 23 septembre 2004, à PELVOUX (05), devant toutes les administrations concernées, les élus, les guides, nous avons exposé nos propositions et mis en évidence certaines désinformations du CAF.
- 4.** Le 22 novembre 2004, le CAF nous invitait à une réunion en Comité restreint : CAF national, CAF Briançon, Mountain Wilderness, et les Amis du Refuge de l'Aigle. A cette réunion, **nous avons soutenu notre proposition alternative** :
 - Restauration de l'actuel refuge
 - Construction d'un second refuge (20 places), en aval de la vire Amieux (Col du Bec) vers les 3000 mètres.Ces deux réunions ont pu avoir lieu, grâce à l'appui du Parc National des Ecrins (PNE) et l'exigence de Gérard Fromm, vice-président du Conseil Général
- 5.** La Direction Régionale des Affaires Culturelles (DRAC PACA) **instruit enfin notre demande (7/07/2004) de classement du refuge et du site de l'Aigle à**

l'inventaire supplémentaire des monuments historiques.

- 6.** Pour mieux faire connaître nos propositions, auprès des autorités administratives, élus, journalistes, nous avons rédigé des **plaquettes et documents**. Il est plus difficile maintenant de « caricaturer » notre action, qualifiée de passiste pour certains...
- 7.** Le 18/01/2005, nous avons adressé une « **Lettre aux Guides** » , au syndicat national et aux différents bureaux des guides de notre secteur. **Lettre ci-jointe**.
- 8.** Afin de soutenir notre demande de classement du refuge de l'Aigle, création d'un « **COMITE DE PARRAINAGE** » . **Document ci-joint**. Nous allons médiatiser ce Comité de Parrainage, pour bien montrer le soutien essentiel des montagnards et de certains élus de notre département.
- 9.** **Le soutien actif de Paul PETZL** , n'est pas seulement financier (édition de 5000 posters), mais c'est surtout la mise en avant d'une éthique de la montagne ! Merci !
- 10.** **BRAVO et MERCI** à tous les adhérents, qui ont manifesté avec force leurs convictions auprès :

- Du CAF
- Du PNE,
- de Mountain Wilderness (débat interne)
- des VERTS « plutôt inactifs... »
- de la Presse

ELEMENTS NEGATIFS

1. La Presse Locale (Dauphiné Libéré) est suspecte, car elle a relayé la désinformation initiée par le CAF de Briançon. (Bon article dans l'Express !)
2. Le maire de La Grave, prétend que le refuge n'est pas aux normes (Faux ! et à défaut sa responsabilité est engagée). Il affirme qu'un permis serait déposé d'ici juin 2005 ?
3. Nous espérons l'appui de Mountain Wilderness. Il n'en a rien été. Des comportements locaux , ambigus...difficile à expliquer ?....
4. Le CAF, campe farouchement sur sa position :
 - Protéger le refuge en le déplaçant au Col des Rouillans (haut du téléphérique de La Grave) pour en faire un musée...
 - Construction d'un nouveau refuge de 30 places sur le site actuel
5. Difficulté de médiatisation : notoriété du CAF contre l'image passiste d'une association d'opposants...
6. La majeure partie des guides de la Haute-Romanche sont pour le projet CAF. Celui-ci veut satisfaire en priorité les revendications des guides. Ces derniers manifestent plutôt leur indifférence quant à la défense du patrimoine montagnard.. Enfin, récupération politique notoire, par Mr. Durand, maire de La Grave.

7. **Absence de réponse de** : Louis BESSON Chambéry
Michel ROCCARD et Jean Luc BENHAMIAS (nos 2 élus européens PACA), Paul KELLER, René PARRAGOT, Jean Christophe LAFAILLE. **Si vous pouvez leur rafraîchir la mémoire, faites-le, et Merci !**
PERSPECTIVES :

L'urgence, l'urgence... !

Veillez nous excuser de vous avoir si peu informés, mais à quelques-uns, nous avons eu, beaucoup à faire : plaquettes, lettres, dossiers, réunions, contacts multiples.

Le camp des défenseurs de l'AIGLE **continue de se renforcer, poursuivons nos efforts pour la sauvegarde du Refuge de l'Aigle**

Agir ici

1. **Dupliquer l'information** : Les documents joints, peuvent être dupliqués, adressés aux journaux locaux, aux radios, à nos amis...

2. Continuer à adresser des lettres de protestations :

- Bernard MUDRY
Président de la Fédération des CAF
24, avenue Laumière
75019 PARIS
- Jean Pierre BURAUD
Vice-Président « Mr.L'Aigle »
Jp.buraud@clubalpin.com
- Mr. Le Directeur du Parc National des Ecrins
Domaine de Charance 05000 GAP

N'oubliez pas de nous adresser une copie de vos courriers

3. Accroître nos adhésions

4. **Vendre le maximum de posters « Sauvons l'Aigle » et de cartes postales** : pour améliorer notre autonomie financière et être en mesure de financer les frais d'avocat, si recours auprès du tribunal administratif.

5. S'informer et formuler des propositions d'action aux membres du bureau :

- **De la lettre A à C** :
Tél. Jean BERRIOT :04.92.21.19.62

- **De lettre D à L** :
Tél Paul COMBOT : 04.92.20.45.98 ou
kereol7@wanadoo.fr

- **De le lettre M à R** :
Tél : Jean Luc CHARTON : 04.92.21.15.15
Charton.jl@wanadoo.fr

- **De la lettre S à Z** :
Tél : Christophe PONSART : 04.92.20.30.09

6. Réunir les adhérents :

Dans les Hautes Alpes

- *Chez Geneviève et Paul COMBOT à :
keréol, 7 Le villaret
05100 PUY SAINT ANDRE*

à 18 Heures, le vendredi 11 Mars 2005

Dans l'Isère

- Une réunion est programmée à Grenoble **fin Mai / début Juin**. Le lieu, la date et l'heure de cette réunion vous seront précisées très prochainement.
- A bientôt !

Lettre aux Guides de Haute Montagne

LES AMIS DU REFUGE DE L'AIGLE

16, Hameau du Villaret
05100 PUY SAINT ANDRE
Tél : 04.92.21.19.67
Email : kereol7@wanadoo.fr

Objet : Refuge de l'Aigle
Puy Saint André, le 18 janvier 2005

Chers amis, Bonjour !

Par cette lettre, nous tenons à vous informer de notre position relative au refuge de l'Aigle. Elle a évolué suite à de nombreux échanges avec des alpinistes, des guides, des élus... Nous le faisons par écrit, car notre position précédente a souvent été caricaturée ou déformée.

Tout d'abord, rappelons que lorsque le CAF gestionnaire de Briançon établissait ses priorités au milieu des années 1990, il a choisi d'agrandir celui du Viso en priorité. Seul un des responsables actuels de notre association et membre du CAF privilégié, la réhabilitation de l'Aigle... Si la situation n'évolue pas rapidement sur le site de l'aigle aujourd'hui, nous ne pouvons donc pas en être tenu comme responsables, d'autant plus que le CAF a commis certaines erreurs administratives, qui bloquent leur dossier...

Avec le concours de nombreux alpinistes et guides, nous avons initié une étude plus précise de l'évolution de l'utilisation du refuge de l'Aigle. Elle nous amène à constater que si à ses débuts, il était essentiellement un refuge utilisé à la descente après la traversée des arêtes de la Meije, il est devenu maintenant, principalement un refuge utilisé à la montée, souvent pour des courses brèves.

Exemples depuis l'Aigle :

*- Le Doigt de Dieu (3973m) -3 heures de montée -Dénivelée : 523 m
-La Meije Orientale (3891m) -2 heures 30
« -Dénivelée : 441 m, alors que la montée au refuge, nécessite 1800 m de dénivelée et environ 6 heures.*

Conscients de la sur-fréquentation passagère du refuge actuel, nous avons proposé à la Fédération des CAF, de :

- 1) réhabiliter l'ancien refuge*
- 2) construire un 2^{ème} refuge, situé plus bas, donc plus accessible, et qui conviendrait mieux pour certaines courses.*

Où le construire ?

Certes à l'abri des avalanches et des chutes de pierre, peut-être sur le flanc Est de l'arête qui relie le Pic de l'Homme au Col du Bec, tout près de cette

arête, vers les 2900 m d'altitude. Ce refuge, situé à environ 1300 m du Pont des Brebis, ne serait gardé que l'été.

Le refuge historique de l'Aigle serait restauré, gardé sur réservation au printemps et gardé tout l'été, comme actuellement. Ce « musée vivant » servirait en priorité pour le retour de la traversée de la Meije, pour les grandes courses, ou encore pour le tour de la Meije en ski. Beaucoup de professionnels nous disent que ce système conviendrait à la plupart des alpinistes et que la fréquentation du secteur en serait améliorée. Notamment, il est probable que les alpinistes moins endurants, utiliseraient d'abord le refuge à 2900 m. Ils y dormiraient mieux qu'à 3400 m, pour accéder ensuite au refuge à 3440m d'où ils pourront faire certaines courses, ou, tout simplement, redescendre à 2900 m, voire au Pont des Brebis. Autre avantage : ce refuge situé à 2900 m pourra capter l'eau de ruissellement, tout l'été, ce qui facilitera considérablement les travaux d'entretien du refuge pour le gardien.

Ce 2^{ème} refuge, serait implanté sur la commune de Villar d'Arène. C'est pourquoi, nous avons demandé une rencontre au Maire de cette commune, pour examiner avec lui, plus en détail, notre proposition.

Quelle devrait être la capacité de ce nouveau refuge ? Nous pensions à une vingtaine de couchettes, mais nous n'avons pas de doctrine toute faite en la matière, cela reste à débattre...

En somme, nous pensons que le projet du CAF, ne répond ni au respect dû au patrimoine, ni aux besoins présents des usagers. Ne pensez-vous pas que la réhabilitation de l'actuel refuge, serait davantage source de richesses s'il était conservé et utilisé dans son cadre actuel, plutôt qu'un musée artificiellement installé au Col des Rouillans ou au Jardin du Lautaret sans que l'on ne sache d'ailleurs qui prendrait en charge l'investissement et la gestion de ce musée ? Le montant global des investissements requis par notre proposition, devrait être sensiblement équivalent à celui de la proposition CAF.

Notre association est à votre disposition, pour s'entretenir avec vous de ce projet alternatif, que nous avons déjà soumis à la Fédération des CAF, en lui demandant d'initier toutes les études préliminaires : -géologie/vent/neige/avalanches et chutes de pierres/alimentation en eau/gestion des 2 refuges

Dans l'attente de vous lire ou de vous rencontrer, nous vous renouvelons nos meilleurs vœux pour 2005 et vous transmettons nos salutations montagnardes.

*Le Président : Jean BERRIOT
Le vice-Président : Jean Luc CHARRETON
Le Secrétaire : Paul COMBOT
Le Trésorier : Christophe PONSART*

Destinataires :

*-Bureaux des Guides de : -Bourg d'Oisans - Briançon -La Guisane -La Grave - La Vanoise
-Syndicat National des Guides de Haute Montagne*

Copie :

*-Fédération CAF(J.P. Bureau) et CAF
Briançon (J.Deyme)*